

Association Institut Danois Contre la Torture -DIGNITY-

Rapports du Commissaire aux Comptes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport Général

Tunis le 12 Décembre 2017

**Mesdames & Messieurs les Membres
de l'Institut Danois Contre la Torture -DIGNITY-
12 Rue du Sénégal, Place d'Afrique,
1002 Tunis Belvédère**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié en date du 29 Novembre 2017, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers de l'**Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 51 562 DT et un déficit net de 94. DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'**Institut Danois Contre la Torture- DIGNITY**, comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Président de l'Association

Le Président de l'Association est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par le Président de l'Association. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de

réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation et la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent pour tout aspect significatif une image fidèle de la situation financière de l'**Institut Danois Contre la Torture -DIGNITY** au 31 décembre 2016 ainsi que de sa performance financière et ses flux pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables tunisiennes.

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par le décret-loi 2011-88 du 24 septembre 2011, relatif à l'organisation des associations.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance avec les états financiers des informations données dans les documents adressés sur la situation financière et les états financiers.

Selim KOUIDHI

Expert-comptable

Selim KOUIDHI
Expert Comptable
Membre de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
23, Rue du Lac de Tibériade les Berges du Lac



Etas financiers

Bilan
Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY –
 Arrêté au 31 Décembre 2016
 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

Actifs	Note	31/12/2016	31/12/2015
<u>Actifs non courants</u>			
Immobilisations incorporelles		3 723	3 723
Moins : amortissements		-1 413	-172
	III.1	2 310	3 551
Immobilisations corporelles		17 482	9 965
Moins : amortissements		-8 528	-4 439
	III.1	8 954	5 526
Immobilisations financières		1 200	1 200
Total des actifs non courants		12 464	10 277
<u>Actifs courants</u>			
Autres actifs courants		4 797	7 858
Moins : Provisions		-2 947	-2 947
	III.2	1 850	4 911
Liquidités et équivalents de liquidités	III.3	37 248	29 451
Total des actifs courants		39 098	34 362
Total des actifs		51 562	44 639

Bilan
Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY –
 Arrêté au 31 Décembre 2016
 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

Fonds associatifs et passifs	Note	31/12/2016	31/12/2015
<u>Fonds associatifs</u>			
Fonds nets		6 291	6 291
Résultats antérieurs non affectés		-20 437	-17 562
<u>Total des fonds associatifs avant résultat</u>		<u>-14 146</u>	<u>-11 271</u>
Déficit de l'exercice avant affectation		-94	-2 874
Total des fonds associatifs après résultat	III.4	-14 240	-14 145
<u>Passifs non courants</u>			
Provisions pour risques et charges		3 145	3 145
Dettes auprès de l'Association Mère	III.5	22 180	22 180
Total des passifs non courants		25 325	25 325
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.6	27 779	19 748
Autres passifs courants	III.7	12 698	13 711
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	0
Total des passifs courants		40 477	33 459
Total des fonds associatifs et des passifs		51 562	44 639

Etat de Résultat
Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY –
 Pour l'exercice clos au 31 Décembre 2016
 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

ETAT DE RESULTAT	Note	Du 1er Janvier au 31 Décembre	
		2016	2015
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus		279 207	432 313
Total produits d'exploitation	IV.1	279 207	432 313
<u>Charges d'exploitation</u>			
Achats d'exploitation		3 389	3 179
Charges de personnel	IV.2	112 613	60 933
Dotations aux amortissements et aux provisions		5 330	6 029
Autres charges d'exploitations	IV.3	156 303	354 800
Total charges d'exploitations		277 635	424 941
Résultat d'exploitation		1 572	7 371
Charges financières nettes	IV.4	-1 661	-10 253
Autres pertes ordinaires		-23	0
Autres gains ordinaires		18	7
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-94	-2 874
Impôt sur les bénéfices		0	0
Déficit net de l'exercice		-94	-2 874

Etat de Flux de Trésorerie
Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY –
 Pour l'exercice clos au 31 Décembre 2016
 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Du 1er Janvier au 31 Décembre	
	2016	2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	-94	-2 874
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 330	6 029
Variation des :		
Autres actifs	3 061	-3 260
Fournisseurs	8 031	7 296
Autres passifs	-1 014	5 240
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	15 314	12 431
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-7 517	-6 822
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-7 517	-6 822
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement d'emprunt auprès de l'Association Mère	0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	0	0
Variation de trésorerie	7 797	5 609
Trésorerie au début de l'exercice	29 451	23 842
Trésorerie à la clôture de l'exercice	37 248	29 451

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Institut Danois Contre la Torture – DIGNITY- est une association créée en date du 28 Aout 2012 sous le nom de Centre de Recherche et de Réhabilitation des Victimes de la Torture - Mission Tunisie -. La constitution a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne N°104 du 30 Aout 2012. A cet effet, l'association est régie par les dispositions du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations.

Le bureau de la mission en Tunisie est rattaché directement à l'Association Mère - DIGNITY (Danish Institut Against Torture) - établie à Copenhague. Cette dernière constitue la source exclusive des revenus de la mission en Tunisie.

A la constitution, l'Institut Danois Contre la Torture – DIGNITY- est légalement représenté par son Président : Mme Lamia Louise CHEHABI. Toutefois, à la date de l'arrêté des états financiers le Président est Mr Giorgio CARACCILO.

La mission en Tunisie a pour objet de:

- Effectuer des recherches sur les causes et les effets de la torture
- Assurer la réhabilitation des victimes de torture
- Assurer des formations relatives à la prévention de la torture

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'association arrêtés au 31 Décembre 2016 ont été élaborés conformément au Système Comptable des Entreprises prévu par la Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996.

Ces états financiers sont composés d'un bilan, d'un état de résultat, d'un état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par l'Institut Danois Contre la Torture – DIGNITY- pour l'élaboration de ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016 sont les suivants :

- 1- Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties aux taux linéaires présentés comme suit :

Immobilisations incorporelles	33%
Installations et aménagements	10%
Equipement de bureau	20%
Matériel informatique	33%
Immobilisations dont la valeur est < 200 DT	100%

- 2- Les revenus perçus en monnaie étrangère (Couronne Danoise - DKK) provenant de l'Association Mère sont comptabilisés suivant le taux de change en vigueur à la date d'opération tel que prévu par la Banque Centrale de Tunisie.

III. LES NOTES AU BILAN

III.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Le solde net des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2016 est de 2.310 DT correspondant à la valeur comptable nette des licences informatiques acquises en 2015.

Les immobilisations corporelles sont passées de 5.526 DT au 31 décembre 2015 à 8.954 DT au 31 décembre 2016. La variation est détaillée ci-dessous :

En TND	2016	2015
Installation et aménagements	5 024	0
Equipements de bureau	4 022	3 267
Matériel Informatique	8 436	6 698
(-) Amortissement	-8 528	-4 439
Immobilisations corporelles	8 954	5 526

Le tableau de variations des immobilisations se présente comme suit :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2016

DESIGNATION	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENT			V.C.N
	Au 31/12 /2015	Acquisitions 2016	Au 31/12/2016	Antérieur	2016	Amt. Cumulés	AU 31/12/2016
Immobilisations Incorporelles							
License	3 723	0	3 723	172	1 241	1 413	2 310
S/TOTAL	3 723	0	3 723	172	1 241	1 413	2 310
Immobilisations Corporelles							
Installations et aménagements	0	5 024	5 024	0	565	565	4 459
Equipements de bureau	3 267	755	4 022	1 983	924	2 907	1 115
Matériel Informatique	6 698	1 738	8 436	2 456	2 600	5 056	3 380
S/TOTAL	9 965	7 517	17 482	4 439	4 089	8 528	8 954
TOTAL GENERAL	13 688	7 517	21 205	4 611	5 330	9 941	11 264

II.2 Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont passés de 4.911 DT au 31 décembre 2015 à 1.850 DT au 31 décembre 2016. Le détail est le suivant :

En TND	2016	2015
Charges constatées d'avance	1 850	4 791
Autres actifs courants	2 947	3 067
(-) Provision	-2 947	-2 947
Autres actifs courants	1 850	4 911

III.3 Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 37.248 DT au 31 décembre 2016 enregistrant une augmentation de 7.797 DT par rapport au 31 décembre 2015.

Les banques en devises correspondent aux avoirs de l'association en DKK (Couronne Danoise) actualisés au cours BCT au 31 décembre 2016.

En TND	2016	2015
Banque en dinars	36 659	28 246
Banque en devises	415	543
Caisse	174	662
Liquidités et équivalents de liquidités	37 248	29 451

III.4 Fonds associatifs

Le tableau de variation des fonds associatifs se présente comme suit :

En TND	Fonds Associatifs	Résultats antérieurs non affectés	Résultat de l'Exercice	Total Fonds Associatifs
Solde au 01/01/2016	*6 291	-17 562	-2 875	-14 146
Résultats antérieurs non affectés		-2 875	2 875	0
Résultat de l'exercice avant affectation			-94	-94
Solde au 31/12/2016	6 291	-20 437	-94	-14 240

Les résultats des exercices antérieurs n'ont pas été affectés en raison de non tenu d'une Assemblée Générale Ordinaire, qui a pour rôle d'approuver les états financiers et d'affecter les résultats enregistrés.

*Il s'agit réellement du loyer payé par l'association mère et relatif à une période préalable à 2013 le choix a été fait de rattacher à l'exercice 2013 en utilisant le compte 10700 présenté au niveau des fonds associatifs.

III.5 Dettes auprès de l'Association Mère

Le solde de la dette auprès de l'Association Mère s'élève à 22.180 DT au 31 décembre 2016. Cette dette représente la prise en charge par l'Association Mère de certaines dépenses de l'association et qui ont été directement payées par la mère lors des exercices antérieurs.

Ces montants ne sont pas encore remboursés à la clôture de l'exercice 2016.

III.6 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à 27.779 DT au 31 décembre 2016 contre 19.748 DT au 31 décembre 2015. Le détail de cette rubrique est présenté ci-dessous :

En TND	2016	2015
Fournisseurs d'exploitation	16 709	11 164
Fournisseurs, factures non parvenues	11 070	8 584
Fournisseurs et comptes rattachés	27 779	19 748

III.7 Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 12.698 DT au 31 décembre 2016 contre 13.711 DT au 31 décembre 2015 :

En TND	2016	2015
Personnel, rémunération due	1 460	4 586
Etat et collectivités locales	5 039	4 459
CNSS	6 199	4 666
Autres passifs courants	12 698	13 711

IV. LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

IV.1 Revenus

Les revenus réalisés pendant l'exercice 2016 s'élèvent à 279.207 DT.

Ces revenus proviennent exclusivement des fonds étrangers octroyés par l'Association Mère et qui s'élèvent à 908.477,79 DKK.

IV.2 Charges du personnel

Les charges du personnel de l'exercice 2016 sont de 112.613 DT enregistrant une augmentation de 51.680 DT par rapport à l'exercice 2015. Le détail est présenté ci-dessous :

En TND	2016	2015
Salaires bruts	95 667	50 475
Charges patronales	16 231	8 566
Provision pour congé à payer	715	92
Autres charges du personnel		1 800
Charges du personnel	112 613	60 933

IV.3 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 156.303 DT au 31 décembre 2016 contre 354.801 DT au 31 décembre 2015. Elles se détaillent comme suit :

En TND	2016	2015
Mission, déplacements et réceptions	39 406	112 159
Honoraires	48 939	42 605
Location	19 775	19 614
Publication	34 474	9 439
Frais postaux et télécommunication	5 495	4 897
Formation	5 745	0
Autres charges d'exploitation	2 469	5 978
Dons	0	160 109
Charges du personnel	156 303	354 800

IV.4 Charges financières nettes

Les charges financières nettes sont composées exclusivement des pertes de changes encourues pendant l'exercice. Au 31 décembre 2016, elles s'élèvent à 1.661 DT contre 10.253 DT au 31 décembre 2015.